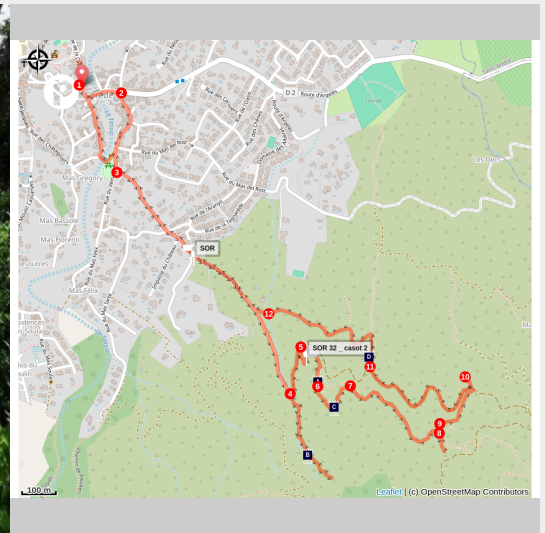


Le Sentier des Casots

Albères - SOREDE



(OTI)



En suivant cette randonnée, vous partez à la découverte des casots ou baraques. Ces abris de pierres qui témoignent de la vie dans les Albères d'autrefois.

Un hommage au travail des anciens en permettant aux randonneurs de mesurer les efforts et l'ampleur du travail à accomplir en ces lieux.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 5.7 km

Dénivelé positif : 295 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Histoire, Montagne, Refuge

Itinéraire

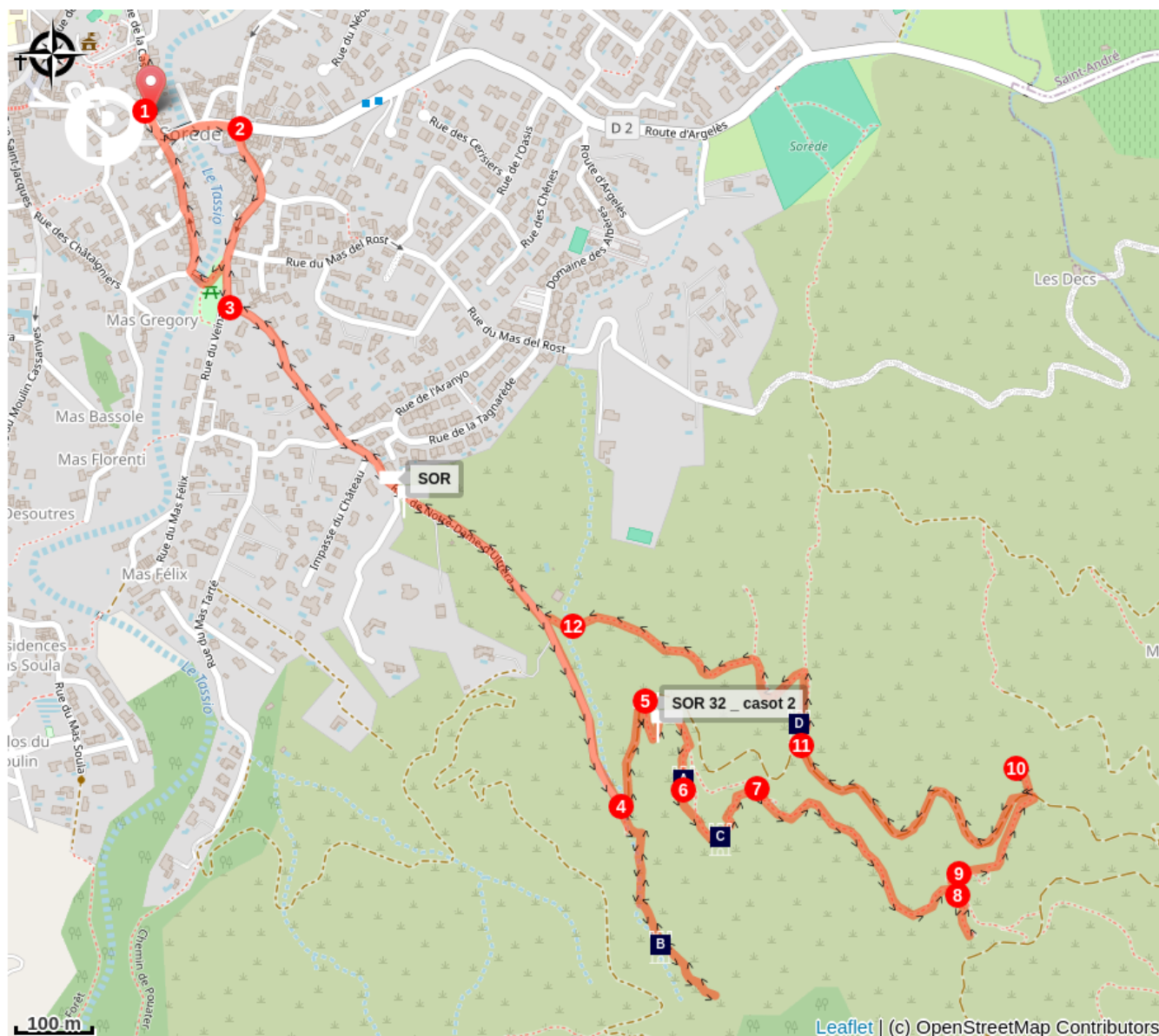
Départ : BIT de Sorède

Arrivée : BIT de Sorède

Du Bureau d'Information touristique de Sorède, suivez la D2 en direction d'Argelès-sur-Mer.

1. Sur la droite, remarquer le cadran solaire avec son impressionnant mat rouge de 12m.
2. Traverser le pont sur la gauche, puis tourner à droite (rue du Campet) vers Notre-Dame du Château.
3. Au Christ, prendre à gauche et continuer toujours tout droit jusqu'au bout de la route goudronnée (rue de ND d'Ultrera).
4. Poursuivre la piste DFCI AL33 jusqu'au premier virage (oratoire) puis s'engager sur le sentier lui-même, en face, qui longe un ruisseau. Vous y découvrirez des cabanes tout au long du parcours (attention, des passages difficiles).
5. Revenir sur ses pas jusqu'à l'oratoire. Monter sur la piste en terre à droite, puis prendre le sentier en direction de Notre-Dame du Château. Ce sentier est, en fait, l'ancien chemin de croix emprunté par les Sorédiens à Pâques. Sur le chemin passer un autre oratoire.
6. 25m plus loin, monter sur la droite pour découvrir un petit enclos, puis un casot. Continuer ensuite le chemin en montant le sentier qui se trouve derrière le casot.
7. Retrouver le sentier de ND du Château qu'il faut prendre sur 10m pour voir un nouveau casot et le tallat associé. Continuer le sentier jusqu'au panneau « Font del Pardal ».
8. Remonter sur la droite du sentier pour découvrir un nouveau casot, puis revenir jusqu'au panneau, et descendre à droite du sentier de ND du Château vers la « Font del Pardal ».
9. Observer un nouveau casot, puis retrouver la piste carrossable.
10. De l'autre côté de la piste il y a en contrebas un autre casot. Revenir sur la piste et la descendre jusqu'à une barrière en bois sur la droite qu'il faut dépasser pour atteindre le prochain casot
11. Suivre le balisage jaune jusqu'à la prochaine bifurcation. En suivant le chemin sur la droite, un casot ressemblant à un igloo apparaît . Revenir sur ses pas, puis prendre le sentier sur la droite qui longe un muret. Remarquer sur la gauche le dernier casot sur cette randonnée.
12. En continuant le sentier, retrouver la piste carrossable. Descendre vers la droite pour rejoindre le village
13. Après le passage devant le Christ un sentier se présente sur la gauche. Il descend vers la rivière et la passerelle du Tassio. L'emprunter et rejoindre le BIT de Sorède.

Sur votre chemin...



 Casot (A)
 Casot (C)

 Casot (B)
 Casot (D)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Vous profitez de la nature, vous l'aimez, prenez-en soin...

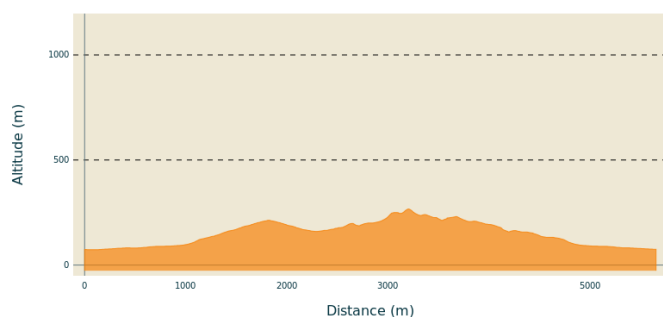
Vous êtes en train d'emprunter un sentier de randonnée sur le long duquel des points réguliers de collecte d'ordures ménagères sont mis à votre entière disposition.

Par respect pour cet espace exceptionnel emprunté chaque mois par plusieurs dizaines de milliers de randonneurs et promeneurs, nous vous invitons à déposer à ces points de collecte l'ensemble de vos déchets (verre, papier, restes d'aliments, etc.) et ceux que vous pourriez malheureusement découvrir au fil de votre balade.

Grâce à ces gestes simples mais essentiels, conservons ce site propre, tel que la nature nous l'a gracieusement offert.

Pas de balisage sur la piste goudronnée.

Profil altimétrique



Altitude min 73 m
Altitude max 268 m

Transports

Retrouver toutes les lignes du bus à 1€ en cliquant [ici](#)

Accès routier

D2, D618 et D11

Parking conseillé

Parking de la Mairie

Sur votre chemin...



Casot (A)

C'est en 1415 que par acte notarié, le seigneur de Sureda permet aux habitants de défricher et travailler les terres en friches de la partie de terroirs appelées *Las Dechs*. La pratique du *Tallat i sembrat* permettra aux habitants de cultiver la terre pour leurs propres besoins.

Après la Révolution, ce droit d'usage est repris dans le Code Civil, mais ce n'est qu'en 1839 que la municipalité consent à distribuer des vacants communaux sous l'appellation *Le dex*. Tous ces endroits préalablement défrichés sont disposés sous forme de plateformes, puis ensemencés ou arborés.

L'essor de la viticulture au début du XXème siècle va voir peu à peu la culture de la vigne se substituer aux cultures vivrières sur ces *tallats*. Les sols sont pauvres et les conditions de travail très dures. Pourtant, les *casots*, ces abris de pierres que l'on retrouve sur beaucoup de parcelles témoignent de l'attachement des sorédiens à ces terres. La mécanisation progressive du travail de la vigne sur des terres plus propices à cette culture rendra obsolète la production des *tallats* et conduira à leur disparition dans les années 60-70.

Crédit photo : OTI



Casot (B)

Casot

Crédit photo : OTI



Casot (C)

Casot

Crédit photo : OTI



Casot (D)

Casot

Crédit photo : OTI